

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE  
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**BOUSSAC (LA)**

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine  
 Département Santé-environnement

Rennes, le 28 septembre 2023

**EAU DU PAYS DE SAINT MALO**

(0089)

<b>Prélèvement</b>	<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Prélevé le :</b>	lundi 11 septembre 2023 à 10h46
<b>Installation</b>	CAP	000042	RETENUE DE LANDAL	<b>par :</b>	STÉPHANE FLOHIC
<b>Point de surveillance</b>	P	0000000065A3	RETENUE DE LANDAL	<b>Type visite :</b>	AU
<b>Localisation exacte</b>	EXTERIEUR STATION ROBINET EB SUR CANALISATION			<b>Motif :</b>	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	22,4 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,1 unité pH				

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : TOXB (Code SISE : 00171370) Dossier : 23.3970.1

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

**DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES**

Anatoxine A dans la biomasse	Non détecté µg/L				
Anatoxine A dissoute	Non détecté µg/L				
Anatoxine A totale	Non détecté µg/L				
Cylindrospermopsine dans la biomasse	<0,010 µg/L				
Cylindrospermopsine dissoute	<0,10 µg/L				
Cylindrospermopsine totale	<SEUIL µg/L				
Microcystine-LR dans la biomasse	0,012 µg/L				
Microcystine-LR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-LR totale	0,012 µg/L				
Microcystine-RR dans la biomasse	<0,010 µg/L				
Microcystine-RR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-RR totale	<SEUIL µg/L				
Microcystine-YR dans la biomasse	<0,010 µg/L				
Microcystine-YR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-YR totale	<SEUIL µg/L				
Saxitoxine dans la biomasse	<0,20 µg/L				
Saxitoxine dissoute	<2,0 µg/L				
Saxitoxine totale	<SEUIL µg/L				
Somme des microcystines analysées	0,012 µg/L				

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

---

### **CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00165341)**

**Eau brute, avant traitement, conforme aux exigences de qualité en vigueur. A noter que les analyses mettent en évidence la présence de t races de toxines algales.**